

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://www.journal-la-mee.fr/1162-une-idee-pour-plus-de-solidarite.html>

Une idée pour plus de solidarité

- Conseil Général, Conseil Régional - Conseil Général -



Date de mise en ligne : lundi 18 janvier 2010

Description :

Le Conseil Général de Loire-Atlantique en appelle à nouveau à ses habitants - jeunes, actifs ou retraités, mais toujours bénévoles - pour mettre en place des actions nouvelles d'entraide. Les projets sont à présenter jusqu'au 30 avril 2010. Quelles initiatives ? Des initiatives collectives et bénévoles. L'appel du Conseil Général s'adresse à des personnes motivées, désireuses de réaliser ensemble, (...)

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 13 janvier 2010

Une idée Pour plus de solidarité

Le Conseil Général de Loire-Atlantique en appelle à nouveau à ses habitants - jeunes, actifs ou retraités, mais toujours bénévoles - pour mettre en place des actions nouvelles d'entraide. Les projets sont à présenter jusqu'au 30 avril 2010.

Quelles initiatives ?



Une

Des initiatives collectives et bénévoles.

L'appel du Conseil Général s'adresse à des personnes motivées, désireuses de réaliser ensemble, sur leur lieu de vie, un projet de services, d'entraide. Ces initiatives collectives sont destinées à contribuer au maintien ou au regain des solidarités entre les habitants. Elles permettent une mise en lien, un rapprochement des individus les uns avec les autres, une facilité d'accès aux services et activités locales des plus isolées.

Le projet que les porteurs veulent mettre en oeuvre doit être nouveau sur le bassin de vie concerné, ne pas encore avoir été expérimenté sur le territoire, et répondre à un besoin des populations locales.

Les projets doivent ainsi porter en eux une capacité de mobilisation et encourager d'autres personnes à se mettre en action. Ils ont un impact local entraînant le changement, permettant de faire bouger les choses, un effet « boule de neige ».

Comment se porter candidat ?

Les dossiers de candidature sont disponibles sur demande auprès du Conseil Général ou de ses Délégations de la

solidarité ou sur www.loire-atlantique.fr et peuvent être remplis en ligne. Les candidatures sont à adresser avant le 30 avril 2010 par courriel (uneidee@cg44.fr) ou par courrier postal à M. le Président du Conseil général.

Quel soutien du Conseil Général ?

A ceux qui seront retenus, le Conseil Général apportera assistance technique et conseil, promotion, et le cas échéant appui financier. La valorisation et la promotion des projets retenus sont assurées par le Conseil Général.